

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2065

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Grand projet de ville - Quartier Semailles ouest - Aménagement des espaces extérieurs - Convention avec la SAS Novade, Dynacité et la commune - Nouvelle répartition budgétaire de l'autorisation de programme individualisée

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Toulerson, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011**Délibération n° 2011-2065**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Grand projet de ville - Quartier Semailles ouest - Aménagement des espaces extérieurs - Convention avec la SAS Novade, Dynacité et la commune - Nouvelle répartition budgétaire de l'autorisation de programme individualisée**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Construite entre 1961 et 1971, la ville nouvelle de Rillieux la Pape est l'une des 4 grandes zones d'urbanisme prioritaire (ZUP) de l'agglomération lyonnaise. Avec 18 000 habitants, elle représente les 2/3 de la population communale et connaît des difficultés économiques et sociales qui ont conduit à son classement en grand projet de ville (GPV), au terme d'un protocole signé entre les différents partenaires concernés en décembre 2000.

Le projet d'aménagement du quartier Semailles ouest s'inscrit dans les opérations prioritaires du grand projet de ville.

Ce projet a fait l'objet d'une convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), signée par l'ensemble des partenaires en mai 2005.

Les objectifs de l'opération sont :

- ouvrir et désenclaver la partie ouest du quartier des Semailles,
- offrir aux habitants des espaces de vie de qualité,
- construire le projet en concertation avec les habitants.

La description de l'opération se caractérise par une large place laissée aux espaces piétons et de détente comprenant :

- un vaste espace vert central,
- un mail piéton traversant le quartier, desservant les écoles et reliant l'avenue de l'Europe à la rue du Luxembourg,
- un parvis arboré situé à l'entrée de l'école maternelle,
- une amélioration de l'offre de stationnement de manière à diminuer l'impact de l'automobile dans le périmètre du projet.

Une convention avec la ville de Rillieux la Pape, Dynacité (OPH de l'Ain) et la Société par action simplifiée (SAS) Novade est nécessaire pour permettre à la Communauté urbaine de réaliser les travaux.

L'objet de la convention est de permettre aux différents propriétaires :

- d'approuver les principes de la mise à disposition à la Communauté urbaine des terrains leur appartenant afin de réaliser les travaux,
- d'organiser les remises d'ouvrages et la gestion future des terrains.

Les échanges fonciers feront l'objet d'une décision du Bureau.

La participation de Dynacité et de la SAS Novade à l'opération se caractérise par une cession de terrain au profit de la Communauté urbaine et celle de la ville de Rillieux la Pape par la réalisation de l'éclairage public sur l'ensemble de l'espace.

Par délibération n° 2010-1299 du 15 février 2010, le conseil de Communauté a approuvé l'aménagement des espaces extérieurs du quartier Semailles ouest à Rillieux la Pape après démolition.

Le coût prévisionnel de l'opération avait été estimé, en 2010, à 4 505 000 € TTC en dépenses et 1 003 212 € en recettes.

Le projet d'aménagement concerne le traitement des espaces publics libérés après démolition (Semailles ouest) et la reconfiguration d'espaces publics en accompagnement des programmes de construction neufs (chemin de la Teyssonnière).

Le remplacement d'un réseau d'eaux usées inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements n'avait pas été pris en compte dans l'autorisation de programme approuvée par le conseil de Communauté le 15 février 2010. Cependant, compte tenu de la vétusté des canalisations, il apparaît opportun de profiter des travaux des espaces extérieurs pour réaliser la rénovation du réseau.

La réponse très favorable des entreprises à la consultation des marchés de travaux permet de prendre en charge ce remplacement sans changer l'enveloppe globale prévisionnelle de l'opération arrêtée en février 2010. Il est proposé une reventilation des montants prévus sur les différents budgets concernés, comme suit :

	Montant de l'autorisation de programme du 15 février 2010	Nouvelle répartition	Ecart
budget principal	4 505 000 € TTC	4 182 000 € TTC	- 323 000 €
budget annexe des eaux	66 890 € HT soit 80 000 € TTC	66 890 € HT soit 80 000 € TTC	0
budget annexe de l'assainissement		323 000 € HT	+ 323 000 €

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le principe de réalisation par la Communauté urbaine de l'aménagement des espaces extérieurs du quartier des Semailles ouest à Rillieux la Pape,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine, la commune de Rillieux la Pape, Dynacité et la SAS Novade.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Décide de la nouvelle répartition budgétaire de l'autorisation de programme globale A2 - Réaliser de grands projets structurants, individualisée en dépenses sur l'opération n° 1447 comme suit :

- 4 182 000 € TTC sur le budget principal,

- 80 000 € TTC sur le budget annexe des eaux,
- 323 000 € HT sur le budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.